

L'HABITATION

TRAVAUX D'HIVER ET PRÊTS AUX SPÉCULATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Je voudrais poser une question au ministre des Postes, dont relève l'administration de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Va-t-on accorder des prêts directs par l'entremise de la Société cet automne, au sujet de la construction immobilière aux fins de spéculation? Sinon, le programme visant à favoriser la construction de maisons durant l'hiver ne recevra pas grand appui.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre des Postes): Je suis heureux d'apprendre à l'honorable député, ainsi qu'aux autres députés, qu'en ce qui concerne le programme des travaux d'hiver, on prendra des dispositions comme celles de l'an dernier, pour des périodes à peu près analogues, en ce qui a trait aux emprunts pour la spéculation immobilière.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MANITOBA—FORMULES DE DEMANDE DE PRÊT
AUX ÉTUDIANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'aurais une question à poser au ministre des Finances. Comme il est absent, je la poserai au ministre suppléant ou à son secrétaire parlementaire. Le gouvernement sait-il qu'au Manitoba, les formules dont doivent se servir les étudiants qui veulent demander des prêts en vertu du programme de prêts aux étudiants mis en vigueur par le gouvernement fédéral sont les mêmes formules que le gouvernement du Manitoba avait l'habitude d'utiliser? L'honorable représentant sait-il que ces formules exigent des renseignements non prévus dans la loi du gouvernement? Par exemple, les parents doivent fournir un affidavit au sujet de leur situation financière. Pourrait-on étudier la question pendant la fin de la semaine afin de rectifier tout ce qui pourrait n'être pas conforme aux décisions prises?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Je serai heureux d'accepter la question comme préavis et de la signaler au ministre qui rentrera bientôt.

M. Reid Scott (Danforth): D'après une nouvelle du *Daily Star* de Toronto d'hier soir, le programme de prêts aux étudiants, du moins en Ontario, se trouve paralysé par les chinoiseries administratives. Par conséquent,

le secrétaire parlementaire du ministre des Finances voudrait-il examiner aussi cet aspect de la question pendant la fin de semaine pour faire aplanir les difficultés, s'il y en a?

M. Pennell: J'accepte avec plaisir l'idée de l'honorable député et je signalerai aussi cette question à l'attention du ministre.

AUGMENTATION DE L'AIDE AUX PROGRAMMES
DE CONSTRUCTION DE PAVILLONS
UNIVERSITAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné le manque de place extrême dans les universités, dû à la montée en flèche des inscriptions courantes, le très honorable représentant peut-il faire connaître à la Chambre quand sera entériné le programme d'aide accrue à la construction de bâtiments universitaires, comme il l'avait annoncé dans un discours prononcé sur le campus du Collège de Brandon, le 7 mars 1963?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Dès que je pourrai répondre à cette question importante, je le ferai avec plaisir. Mais, pour le moment, je ne puis donner aucune précision.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

APPELS D'OFFRES POUR LES RADOUBS
AU H.M.C.S. «PROVIDER»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre responsable de la Production de défense ou au ministre associé de la Défense nationale si l'un ou l'autre a reçu des protestations de la part du Conseil ouvrier d'Halifax-Dartmouth et de la région parce que le H.M.C.S. *Provider* ne sera pas radoubé aux cales sèches d'Halifax. Quelles mesures a-t-on prises par suite de ces instances?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un télégramme dans ces termes. Les travaux devant être effectués sur le *Provider* ont fait l'objet d'une demande d'offres et que le contrat a été adjugé à la *Saint John Drydock Company*, de Saint-Jean, plutôt qu'aux chantiers maritimes d'Halifax puisque la soumission de ces derniers était légèrement plus élevée que celle de l'adjudicataire. D'après le télégramme dont le député de Burnaby-Coquitlam a un exemplaire, je crois, l'écart entre le montant des deux soumissions n'était que de \$150. Cela